



PLAN PIÉTON

26 mai 2015

Pôle développement économique et urbain
Direction des déplacements

POINTS ABORDÉS

- 1. rappel de la démarche**
- 2. synthèse des réponses au questionnaire**
- 3. piste d'actions**
- 4. présentation de l'appel à projets qui sera prochainement lancé**

LA DÉMARCHE

Objectif : Améliorer la part modale de la marche sur Brest métropole par l'émergence de projets proposés et portés par les habitants et associations qui inciteront l'ensemble de la population à pratiquer la marche.

Méthode

- Recenser les actions qui pourraient être menées via un formulaire mis en ligne sur le site brest-mobilite-durable.net en mars 2015
- Mettre en lien les personnes intéressées et disponibles
- Accompagner les projets par l'apport de ressources, l'organisation de formations...

ANALYSE DES RÉPONSES

QUI A RÉPONDU ?

95 RÉPONSES

DE MARS 2015 À AVRIL 2016

95 réponses

Types d'usagers :

- 91 particuliers
- 3 associations : BAPAV, Sentiers, PL Guérin
- 1 CCQ : Europe

Age :

- 15 – 24 ans : 12
- 25 – 49 ans : 37
- 50 – 69 ans : 24
- + 70 ans : 5
- Sans réponse : 17

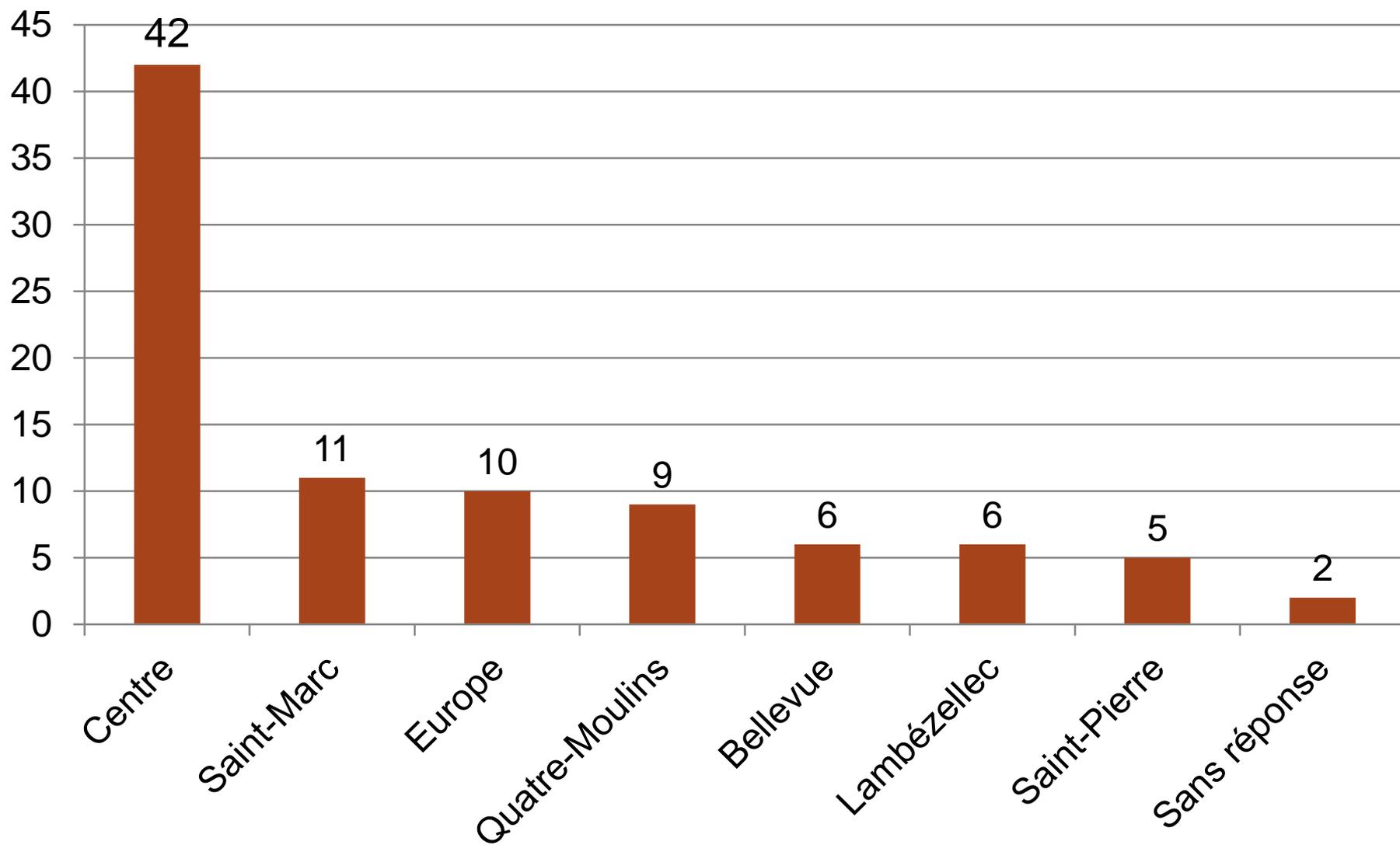
Origine :

- Brest : 91
- Plouzané : 3
- Guilers : 1

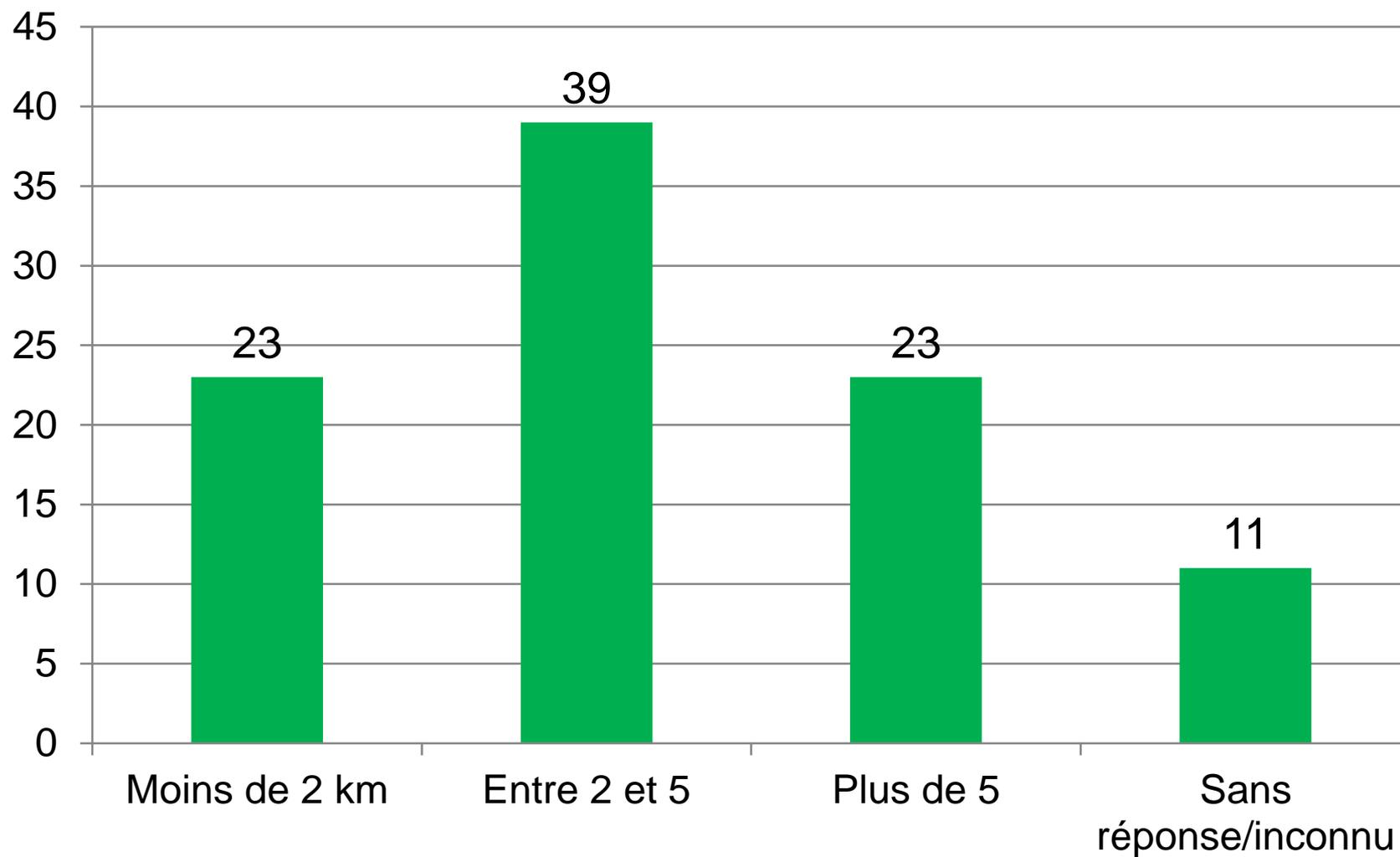
Sexe :

- 43 femmes
- 31 hommes
- 21 sans réponse

Origine des 91 répondants brestois :



Distance moyenne parcourue par jour :

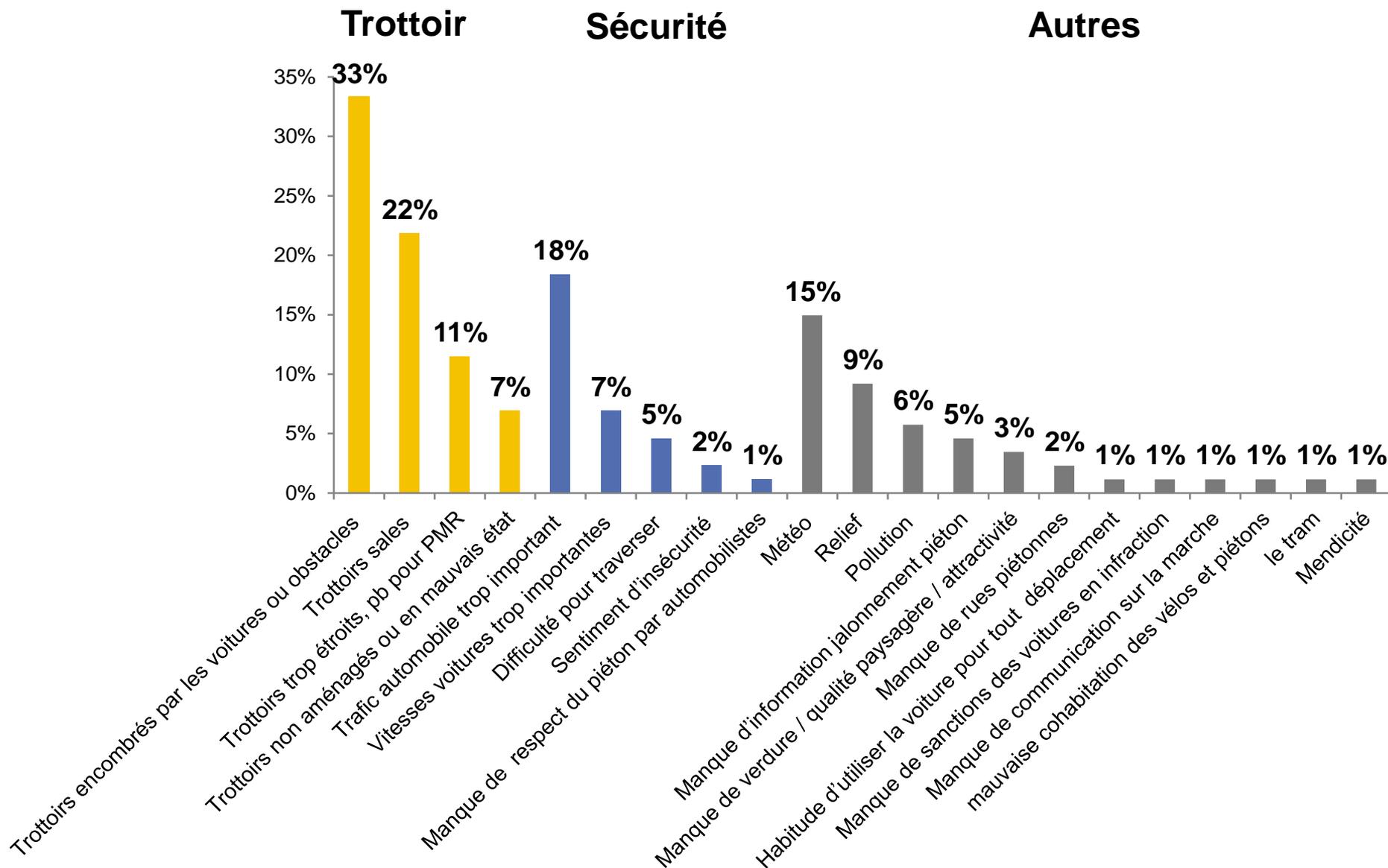


DIAGNOSTIC

LES FREINS À LA MARCHE

Quels sont les freins à la pratique de la marche dans votre ville ?

Plusieurs freins possibles dans une même réponse



PISTES D'ACTION PROPOSÉES PAR LES RÉPONDANTS

1 / Soutenir les projets collectifs, associatifs, individuels...

Valoriser les actions existantes de citoyens et associations.

Encourager la mise en place par des associations de parcours thématiques :
à destination des PMR, des sportifs, par thématique...

Faciliter la piétonisation temporaire des espaces publics pour des manifestations ponctuelles : fête des voisins, parking day, journée sans voiture, tournois sportifs...

Développer les pedibus

Sensibiliser les élèves aux bienfaits de la marche et les parents d'élèves aux dangers qu'entraîne le stationnement sur trottoir

Piétonniser le dimanche des axes très empruntés par les piétons



2 / Mener des démarches participatives impulsées par Brest métropole

Poursuivre les diagnostics en marchant avec les mairies de quartiers. Pour permettre d'identifier les itinéraires prioritaires qui pourront faire l'objet d'études et être inscrits dans les programmes de travaux annuels (proximité et structurant).

Elaborer une carte des temps de parcours et la matérialiser sur le terrain (marquages...).

Recenser les impasses perméables aux piétons afin d'adapter la signalisation. Diagnostic réalisé par les CCQ et associations. L'objectif est d'informer les piétons de la possibilité d'emprunter des accès qui sont affichés comme en impasse aujourd'hui.



Signalisation d'une impasse ouverte aux piétons et aux piétons + vélos.

3 / Promouvoir la marche

Valoriser les « balades en ville » du service Patrimoine.

Faire connaître les circuits « balades urbaines » de Brest métropole. Exemple sur Siam : http://www.brest.fr/uploads/tx_pmpresse/balade_centre_siam.pdf

Mettre en place des boucles urbaines.

BALADE A SAINT MARTIN

CONTACTS
Brest métropole océane
Consultance architecturale
02 98 33 52 00
FACT ARM
02 98 44 85 76



Balade urbaine Europe-sur-mer. Juillet 2014

Plan de la « balade urbaine Siam »

4 / Orienter l'action de la métropole

Poursuivre/renforcer/accélérer la libération des trottoirs pour les rendre aux piétons.

Elaborer pour chaque quartier/commune un schéma des itinéraires piétons prioritaires.

Développer les zones de circulation apaisées (aires piétonnes, zones de rencontres et zones 30).

Objectif : réduire le risque et la gravité des accidents, faciliter la cohabitation entre usagers de la route.

Aménager les zones accidentogènes.

Améliorer la propreté des trottoirs.

Développer la communication sur les bienfaits de la marche.

APPEL À PROJETS

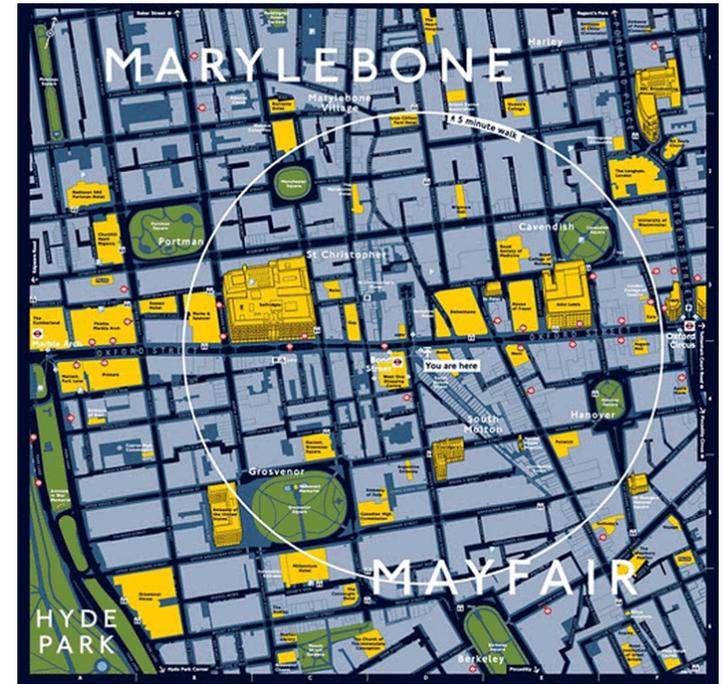
2 THÈMES : RENDRE VISIBLE LES ITINÉRAIRES PIÉTONS ET ANIMER

Rendre visible les itinéraires piétons

expérimenter des matérialisations éphémères ou semi-pérennes (par exemple peinture au pochoirs, flèches, plans, cartes, palettes,...) d'itinéraires dans l'espace public (directions, temps de trajet, points de repos, ...)

Soutien possible de la collectivité :

- Autoriser le projet
- Financer le matériel
- Aider à l'élaboration



Rendre visible les itinéraires piétons

Dossier de candidature comprenant :

- Secteur de l'agglomération concerné
- Participation souhaitée de la collectivité
- Planning prévisionnel
- Processus d'élaboration : public visé, participants à l'élaboration et à la mise en œuvre, démarche...
- Démarche proposée pour évaluer les résultats

Critères de sélection des projets :

- Le service rendu à la population en réponse aux orientations du plan de déplacements urbains
- La faisabilité et le caractère innovant et intégré
- La possibilité d'étendre la démarche, de la reproduire dans d'autres secteurs de la métropole et de la pérenniser en cas de résultats probants
- L'intérêt des communes/quartiers concernés pour le projet

Animer

Evènements/animations pour inciter à marcher plus au quotidien, par exemple organiser des pédibus ...organiser une journée sans voiture sur un secteur de l'agglomération, ...

Soutien possible de la collectivité :

- Autoriser le projet
- Financer le matériel
- Aider à l'élaboration

Animer

Dossier de candidature comprenant :

- Secteur de l'agglomération concerné
- Participation souhaitée de la collectivité
- Planning prévisionnel
- Processus d'élaboration : public visé, participants à l'élaboration et à la mise en œuvre, démarche...
- Démarche proposée pour évaluer les résultats

Critères de sélection des projets :

- La capacité à impulser une dynamique durable des déplacements piétons
- La faisabilité et le caractère innovant et intégré

CALENDRIER

- Mai/juin : présentation et lancement de l'appel à projet
- 16 septembre 2016 : journée de co-production organisée par l'association Bapav avec le soutien de Brest métropole
- 07 octobre 2016 avant 18h : date limite de dépôt des projets
- Mi-novembre 2016 : désignation des lauréats
- Printemps 2017 : mise en œuvre des projets

QUI PEUT RÉPONDRE ?

- Des associations et des équipements de quartier
- Des services ou établissements publics
- Des habitantes et habitants
- Des groupements d'entreprises

DOTATION DE L'APPEL À PROJET

Budget participatif de la métropole prévu 10 K€ TTC

Soutien technique des services : déplacements, sports, écologie urbaine, espaces verts...